

CIALE

à son département
s messieurs exami-
ls dépôts.naires, lors de sa
s.

ORTE

ico-président
-J.-B. ROLLANDbec
ours
DE

ILLERIE

TIVE

viennent de la dis-
mélangés comme
l'Inde, 15% d'orge,provenant en grande
distillation du blé
en tête de la liste
entrés."

mentation.

viron 100 livres.

Co., Limited

Distillerie:
rthierville, P. Q.

LECTEUR

VOUS VIVRE

- VOUS VOUS
E DANGER DE
IR SUBITE.- VOUS BIEN-
RE PLUS HEU-
PLUS EN SAN-à faire, tous peu-
ceci vous intéresse,
t je vous enverrai
utrer une manière
é et de pouvoir sou-

Herboriste

QUEBEC
Canada.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cités de Québec... \$1.00
Cités de Québec et pays étrangers... \$1.50
Pour les Sociétaires de la Coopéra-
tive Fédérée de Québec et de la
Société des Jardiniers-Maraîchers... 75cTarif des annonces 15c. la ligne. Annonces
classées 25 mots, 50 sous par insertion,
plus un sou par mot additionnel au-dessus
de 25 mots, minimum, 50 sous.Pour abonnement et annonces écrire au
"Bulletin de la Ferme", Bâtiment, 111 Côte
de la Montagne, (Édifice Morin) Québec.
Case postale 129.—Tél. 3-4237.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

111, CÔTE DE LA MONTAGNE,
QUÉBECORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
et de la Société des Jardiniers-Maraîchers de la Province de Québec

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de
la ferme et du foyer rural.Elle est rédigée par un comité de techni-
ciens et de praticiens agricoles, assistés
de collaborateurs occasionnels et de corres-
pondants de diverses institutions agricoles.
Toute collaboration est soumise au contrôle
du directeur.La correspondance concernant la réda-
tion doit s'adresser au Directeur du "Bul-
letin de la Ferme", Case postale 129,
Québec.

Volume XVI—Henri Gagnon, Président

LE 12 JANVIER 1928

Frs. Fleury, Gérant—Numéro 2

Québec, 12 janvier 1928.

Payant ou pas payant ?

Pour qu'un troupeau de volailles soit payant, trois choses
sont essentielles:1. Qu'il soit composé de bonnes pondeuses. L'offre de
poulets gratuits du "Bulletin de la Ferme", est une excellente
occasion d'établir votre troupeau sur une bonne base. Voyez
les conditions en page 506.2. Qu'on leur donne une alimentation rationnelle et les
soins voulus.3. Qu'on contrôle le nombre des œufs pondus par chaque
poule, afin d'être en état d'éliminer celles qui ne payent pas.

Nous parlerons aujourd'hui de la troisième condition.

Comment doit se faire le contrôle de la production d'œufs ?

Le mode idéal, c'est le nid-à-trappe, mais il n'est pas tou-
jours praticable dans les exploitations agricoles ordinaires.À son défaut, 1. examiner la production générale par se-
maine, par mois, par an; 2. la comparer au nombre de poules que
l'on possède.Le contrôle hebdomadaire et mensuel est nécessaire, parce
que le rendement en valeur pécuniaire n'est pas le même pour
toutes les semaines et tous les mois. Les pondeuses d'hiver sont
les plus avantageuses, et, parmi elles, la priorité revient à celles
dont la période de ponte commence le plus tôt. Dans la provin-
ce de Québec, c'est de novembre à février que les œufs frais
se vendent le plus cher.Le contrôle annuel s'impose pour pouvoir vérifier la produc-
tion générale par tête et la comparer avec les frais. En ce fai-
sant, on se rend compte si le rendement est rémunérateur ou non.Si c'est toujours la même personne qui prend réception des
œufs ramassés, ou plutôt, si elle les ramasse régulièrement elle-
même, le relevé numérique devient des plus simples et ne de-
mande que quelques minutes par jour. Cette personne devra
cependant avoir soin d'annoter régulièrement le prix des œufs.Toutes ces recommandations échapperont si on néglige d'en
prendre soigneusement note. À ce point de vue, un petit carnet
ou un petit cahier peut être très utile, mais il ne faut pas le faire
servir pour enregistrer des adresses ou autres choses, car il de-
viendrait vite un véritable labyrinthe où vous ne pourriez vous
retrouver.Pour pouvoir tirer de la liste de contrôle toute l'utilité possi-
ble, il est à souhaiter qu'on la tienne à jour dès le début de la
période de ponte, soit donc aussitôt après la mue des volailles,
ou dès que commencent à pondre les pondeuses proprement
dites. De cette façon, il y a moyen de disposer, vers la fin de la
saison de ponte, d'une comptabilité complète qui permettra de
juger du caractère rémunérateur du cheptel gallinacé.Si les recommandations ci-dessus étaient adoptées, et si on
s'appliquait à les suivre à la lettre, nous n'avons aucun doute que
l'on constaterait que cette branche accessoire de l'agriculture
qu'est l'exploitation avicole est très rémunératrice et qu'il
vaut certainement la peine de s'en occuper sérieusement.Afin de généraliser les méthodes que nous préconisons, prenez
part à la campagne entreprise par le "Bulletin de la Ferme" pour
promouvoir l'aviculture en Province de Québec et agrandir en même
temps son champ d'action. Aidez-nous à réaliser l'objectif que nous
nous sommes fixé: augmenter notre tirage d'un millier d'abonnés
avant la fin de l'année mille neuf cent vingt-sept. Nous voulons d'une
seule pierre faire deux coups.

La culture maraîchère

Suggestions pratiques de M. G. Billault, instructeur
horticole, à la convention des jardiniers-maraîchers.Monsieur le président,
Mesdames,
Messieurs.Après plusieurs années passées comme
instructeur horticole dans le district de
Montréal, et deux années comme secré-
taire-correspondant de votre Société, per-
mettez-moi de présenter mes remercie-
ments aux jardiniers-maraîchers de cette
province, et en particulier, à ceux du dis-
trict de Montréal, pour la confiance et
l'accueil toujours cordial qu'ils ont men-
tré à notre égard au cours des visites que
nous avons eues l'occasion de faire chez eux.Cet encouragement, messieurs, nous est
précieux, et nous touche profondément.
Si, par notre travail, nous avons pu contri-
buer quelque peu à l'amélioration et au
développement de la culture maraîchère,
nous en sommes heureux, et je puis vous
assurer aujourd'hui que nous n'avons pas
d'autre but que celui de continuer à tra-
vailler de concert avec vous pour résoudre
les nombreux problèmes qui vous inté-
ressent.Il est vrai que nous n'avons pas toujours
pu répondre avec exactitude aux deman-
des qui nous ont été faites, mais l'excès de
travail doit nous excuser de notre retard.
Nous espérons qu'à l'avenir, nous serons
plus nombreux et par conséquent, plus en
mesure de vous donner satisfaction, et de
visiter tous les membres de la Société
des Jardiniers-Maraîchers.

GRAINES DE SEMENCE

Nous voudrions, cette année, continuer
le travail que nous avons commencé avec
vous, et en plus, chercher à mettre en pra-
tique le sujet que je vous présente aujour-
d'hui dans ma conférence: La Récolte des
graines de semences dans la Province de
Québec.Je ne me fais aucune illusion sur l'im-
portance de cette question, mais elle vaut
la peine d'être étudiée sérieusement, et si
l'on veut, pour un instant, laisser les pré-
jugés de côté, et regarder autour de nous le
travail qui s'est fait, nous pouvons con-
clure que la production des graines de
semences peut se faire avec avantage dans
la province de Québec.J'ai pu me rendre compte que si cette
production n'a jamais été essayée sur une
base commerciale, elle est cependant pra-
tiquée avec succès par un assez grand nom-
bre de personnes qui, déjà, récoltent avec beau-
coup de satisfaction, la semence de quel-
ques variétés de légumes nécessaires à leurs
cultures.Mais si ce procédé peut être recomman-
dable chez des personnes compétentes, il
est cependant de graves inconvénients, car si
le procédé de sélection est invariable, ses
méthodes d'application peuvent différer
avec les producteurs et lorsque le travail
est fait sans discernement, sans méthode
et sans direction, les caractères de la va-
riété se modifient, s'atténuent et peuvent
même disparaître pour être remplacés par
d'autres.

LA SÉLECTION

Ainsi, par exemple, je pourrais vous en-
seigner le cas d'un producteur de tomates, et
de la sélection depuis une douzaine d'an-
nées. Cette sélection visait surtout à la
précocité et à la forme du fruit. La variété
obtenue est très hâtive, d'une belle forme,
mais manque de couleur, parce que le
producteur a négligé ce facteur dans sa
sélection. Il en résulte que si nous avonsdeux espèces de légumes, dont la se-
mence peut se faire actuellement sur une
base commerciale, il faudrait cependant
une surveillance toute spéciale qui per-
mette de conserver avec uniformité tous
les caractères de ces variétés.Parmi ces variétés, je citerai en premier
lieu, les plus faciles de culture, celles que
nous pouvons dès maintenant produire en
grande quantité, et qui, cependant, nous
sont fournies actuellement par les provin-
ces voisines et même les pays étrangers.
En premier lieu, je citerai: les pois, les
fèves, le blé d'inde et la pomme de terre.

LES POIS

Ainsi, nous savons que la semence de
pois récoltée au Canada est supérieure à
toute autre et nous prendrions, comme
exemple, les principales maisons françaises
qui s'occupent de la production de graines
de semence sur des milliers d'arpents de
superficie et qui, malgré ces productions
énormes, font cultiver leurs semences de
pois au Canada et croient important de
marquer en grosses lettres sur leurs cata-
logues: "Récolte garantie de culture ex-
clusivement Canadienne". Ceci a une
grande importance pour nous et nous prou-
ve, que non seulement, nous pouvons ré-
colter nos semences de pois chez nous mais
qu'en plus, nous devons travailler à améliorer
et augmenter notre production dans le
but d'en faire un commerce d'exportation.

LES FÈVES

Il se fait, aujourd'hui, une grosse culture
de fèves, tant pour les besoins du marché
que pour la mise en conserves. Les variétés
demandées sont peu nombreuses et faciles
à cultiver. Jusqu'à ce jour les semences qui
nous sont nécessaires nous sont fournies, en
grande partie, par les producteurs d'Onta-
rio et surtout des États-Unis. Avec un peu
d'organisation et une bonne volonté, nous
pouvons facilement produire ici tout ce que
nous avons besoin. Le cultivateur comme
le marchand grainier y trouveront leurs
avantages.Actuellement les variétés cultivées sont
beaucoup trop nombreuses et elles ne peu-
vent servir tout au plus qu'à un petit
commerce de détail. Il en serait tout autre-
ment si les efforts des producteurs étaient
concentrés sur quelques variétés seule-
ment.Nous aurions l'avantage d'intensifier les
cultures en place de les diversifier. Nous
pourrions créer des centres de productions
qui permettraient l'écoulement facile des
produits et assureraient à nos cultivateurs
des semences de fèves de choix, parfaite-
ment acclimatées à nos centres de culture.

LE BLÉ D'INDE

La culture du blé d'inde de semence se
pratique déjà chez un certain nombre de
producteurs et dans une grande partie de
la province. Nous pourrions citer ce qui
se fait sur cette question à la Baie des
Chaleurs et dans le comté de Matane, où
l'on trouve dans cette région, un petit
blé d'inde jaune non sucré excessivement
hâtif, et dont chaque cultivateur récolte
facilement les semences qui lui sont néces-
saires. Ce procédé se pratique aussi plus
en grand dans la région de Montréal où
nous connaissons un assez grand nombre
de producteurs qui cultivent eux-mêmes ce
qu'ils ont besoin en fait de blé d'inde de
semence.

(à suivre)

12

12

12